

ENQUETE PUBLIQUE**VILLE DE SAINT-GHISLAIN****ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES
CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS
D'ENVIRONNEMENT**

Concerne la demande de SOLAREC SA, rue de Saint-Hubert 75 à 6800 Libramont-Chevigny/Recogne

en vue d'obtenir ~~le permis d'environnement~~ ou le permis unique *pour : augmenter la capacité de production de la laiterie de Baudour (pré-concentration du lait), rue des Azalées 3 à 7331 Baudour.

Ecart au GCU : - art. I.3 : emprise au sol des bâtiments > à 70% du terrain et art. II.2§1 : la hauteur des tanks est de 18,5 m au lieu de 10 m.

Autorité compétente : Les Fonctionnaires Technique et Délégué

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
21.01.2019	28.01.2019	Administration communale, Hall de maintenance, service Aménagement du Territoire 26.02.2019 A 11 heures	Ville de Saint-Ghislain, rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le mardi jusqu'à 20 heures sur rendez-vous.(065/76.19.54)

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale, Hall de maintenance, service aménagement du territoire, rue de Chièvres 17 à Tertre dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du fonctionnaire technique et du

fonctionnaire délégué *du Service Public de Wallonie, Place du Béguinage 16 à 7000

Mons Tél : 065/32.80.11 – 32.82.05-Service Eco-Conseil : 065/76.19.54

Saint-Ghislain : le 10 janvier 2019

Le Bourgmestre

D. OLIVIER